

FUTURA

Téléphones et trahisons : l'ère de la surveillance "amoureuse" ?

Podcast écrit et lu par Adèle Ndjaki

[Générique d'intro, une musique énergique et vitaminée.]

Le téléphone, miroir de nos insécurités ? C'est le décryptage de la semaine dans Vitamine Tech.

[Fin du générique.]

Imaginez un soir, pendant que votre partenaire dort, vous saisissez son téléphone... vous connaissez le code. Tenté de regarder ? Bonjour à toutes et à tous, je suis Adèle Ndjaki et aujourd'hui dans Vitamine Tech on s'attaque à un geste répandu mais très controversé : fouiller dans le téléphone de son ou sa partenaire.

[Une musique électronique calme.]

Votre téléphone sait peut-être mieux que vous ce que vous ressentez. Peut-être même mieux que votre partenaire. Et pour cause : on passe énormément de temps dessus. En moyenne, plus de 5 heures par jour en Afrique du Sud, au Brésil ou aux Philippines. Autour de 3 heures aux États-Unis, en Australie ou en Espagne. Et si on parle de la France et de l'Allemagne environ 2h30. Bref, ces petits écrans sont devenus des extensions de nous-mêmes. Mais cette présence constante a un prix : elle pèse sur nos relations amoureuses. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est un constat partagé par les spécialistes en psychologie et en sociologie : le smartphone est de plus en plus perçu comme un élément de tension dans le couple. Moins de discussions, plus de méfiance, parfois même des disputes autour de son usage. Un sondage Ipsos réalisé en 2019 montre que 61 % des jeunes trouvent que leur téléphone prend trop de place dans leur vie de couple. Et un sur quatre estime que c'est une source régulière de conflit, voire un motif de rupture. Pourquoi ? Parce que le téléphone, c'est un concentré d'intimité. Il peut réveiller des insécurités : la peur d'être trompé, ou le besoin de tout contrôler. Et parfois, on franchit une ligne : on commence à fouiller. Il y a dix ans, fouiller dans le téléphone de son partenaire nécessitait un minimum d'habileté manuelle. Aujourd'hui, en quelques clics, des applications tierces vous permettent d'avoir une vision complète de l'intimité de l'autre, souvent sans qu'il ou elle en ait conscience. Mais comment ces outils sont-ils devenus si accessibles ? Alors la méthode la plus simple, c'est de connaître ou de deviner le code de déverrouillage, qui, une fois obtenu, permet de consulter les messages, les appels, les historiques ou les réseaux sociaux. Mais d'autres vont beaucoup plus loin. Il existe des applications d'espionnages, appelées aussi stalkerwares. Ces logiciels peuvent s'installer discrètement, souvent sous

des noms anodins. Une fois en place, ils permettent de géolocaliser une personne en temps réel, de lire ses messages, d'écouter ses appels, et même d'activer son micro ou sa caméra. Le tout... sans que la personne en question ne le sache. Et ce n'est pas tout. Certaines personnes créent des clones de comptes WhatsApp ou Facebook. D'autres accèdent aux données de synchronisation iCloud ou Google quand elles ont les identifiants. Et bien sûr, il y a aussi la surveillance via les réseaux sociaux : qui like quoi, qui suit qui, qui est en ligne à quelle heure... Une étude de l'Ifop en 2023 montre à quel point ces pratiques se banalisent, notamment chez les nouvelles générations. Le téléphone est devenu une porte d'entrée vers l'intimité de l'autre, et de plus en plus de gens l'ouvrent... sans permission.

[Virgule sonore, une cassette que l'on accélère puis rembobine.]

[Une musique de hip-hop expérimental calme.]

Fouiller dans le téléphone de son ou sa partenaire, même entre guillemet par "amour" ou par anxiété, ce n'est pas anodin. Ce n'est ni romantique, ni sans conséquence : en réalité, c'est une atteinte à la vie privée, parfois même un délit pénal. En France, l'article 226-1 du Code pénal interdit de capter ou transmettre des informations personnelles sans consentement. L'article 323-1 punit l'accès frauduleux à un système informatique : jusqu'à 3 ans de prison et 100 000 euros d'amende. À l'étranger, les lois sont tout aussi strictes : en Allemagne, la protection des données interdit l'espionnage sans autorisation ; au Royaume-Uni, c'est le Computer Misuse Act ; et aux États-Unis, des lois comme le Wiretap Act ou le Stored Communications Act protègent les communications. En réalité, seules les forces de l'ordre peuvent fouiller un téléphone, avec l'accord de la personne ou sur décision judiciaire. Les parents peuvent aussi le faire, mais seulement si l'enfant est mineur, et avec respect. Tous les autres, en ce qui concerne les employeurs, enseignants... – n'en ont aucun droit. Donc fouiller le téléphone de son conjoint sans son accord, même si c'est par inquiétude, c'est surtout... fouiller sans droit.

[Virgule sonore, un grésillement électronique.]

C'est tout pour cet épisode de *Vitamine Tech*. Pour ne pas manquer nos futurs épisodes, abonnez-vous dès à présent à ce podcast, et si vous le pouvez, laissez-nous une note et un commentaire. Cette semaine, je vous recommande le dernier épisode de Futura Récap', dans lequel Melissa Lepoureau vous parle des 5 actus scientifiques de la semaine qu'il ne faut surtout pas rater ! Pour le reste, je vous remercie pour votre fidélité à Vitamine Tech, je vous souhaite tout le meilleur, et, comme d'habitude, une excellente journée ou une très bonne soirée et rester branché !

[Un glitch électronique ferme l'épisode.]